



Portail des entreprises formatrices – Comment y accéder ?

2 cas de figures

1. Vous avez reçu des identifiants (nom d'utilisateur et mot de passe) envoyés par le Service de la formation professionnelle par email et vous allez vous connecter pour la première fois au portail des entreprises formatrices.

- A. Rendez-vous sur le portail <https://portailEF.vs.ch>
- B. Saisissez les identifiants (nom d'utilisateur et mot de passe) reçus par email. La suite du processus doit être réalisée par une personne responsable de la saisie des contrats d'apprentissage dans votre entreprise.
- C. Après avoir rempli tous les champs (civilité, nom, prénom, adresse email du compte utilisateur, langue), cliquez sur le bouton 
- D. Pour des raisons de sécurité, la double authentification est obligatoire, en utilisant une application d'identification mobile OTP (*One-Time Password*, c'est-à-dire, mot de passe à usage unique).
1. Depuis votre téléphone portable, téléchargez l'une des applications OTP supportées* (AppleStore, PlayStore, ...).
 2. Une fois téléchargée, rendez-vous sur l'application mobile.
 3. Scannez avec votre téléphone portable le code QR affiché sur la page internet d'inscription du portail des entreprises formatrices ou saisissez-le manuellement.
 4. Une clé sera générée dans l'application. Pour activer la protection supplémentaire de votre compte, saisissez cette dernière dans le champ "Code" et cliquez sur "Enregistrer".
- Désormais, lors de chaque connexion avec votre compte utilisateur, il vous sera demandé de saisir un code de validation qui sera généré depuis l'application mobile de votre téléphone portable.
- E. Vous devez ensuite mettre à jour votre mot de passe, lire et valider les « Accords d'utilisation » en cochant la case adaptée, puis cliquer sur 
- Voici les prérequis pour votre nouveau mot de passe :
- Entre 8 et 32 caractères
 - Au moins un chiffre
 - Au moins une lettre minuscule
 - Au moins une lettre majuscule
- F. Pour s'assurer que vous êtes bien à l'origine de la création de ce compte, un courriel est envoyé à votre adresse email. Il est nécessaire de l'ouvrir et cliquer sur le lien « Cliquez ici pour activer votre compte maintenant ». Vous serez redirigé sur le portail et votre compte sera définitivement créé. **Cette validation est nécessaire dans les 60 minutes.**
- G. Cliquez sur le lien « Accès au portail »

Vous avez ainsi créé un compte Administrateur pour votre entreprise. Pour donner accès au portail à d'autres membres de votre entreprise, vous pouvez vous référer au cas de figure 2.

*Applications supportées pour l'authentification (gratuites) :

- FreeOTP (Android, iOS)
- Microsoft Authenticator (Android, iOS)
- OTP Auth (iOS)
- Google Authenticator (Android)...



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

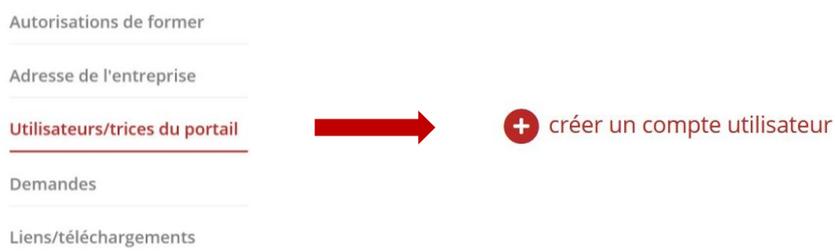
Département de l'économie et de la formation
Service de la formation professionnelle

Departement für Volkswirtschaft und Bildung
Dienststelle für Berufsbildung

FORMATION
PROFESSIONNELLE VALAIS

2. Un membre de votre entreprise (Directeur, responsable RH, ...) a déjà accès au portail, mais ce n'est pas le cas pour vous.

- ⇒ La personne dans votre entreprise qui a un compte Administrateur peut vous créer un compte standard sur le portail des entreprises formatrices. Elle doit se rendre dans l'onglet « Utilisateurs du portail », puis cliquer sur « Créer un compte utilisateur ». Elle doit également définir à ce moment-là le type d'accès que vous aurez sur la plateforme (lecture/écriture/administration).
- ⇒ Vous recevrez ensuite sur l'adresse email renseignée une invitation provenant de *noreply@admin.vs.ch* pour activer votre compte. Vous disposez de sept jours pour finaliser la création de votre compte.
- ⇒ Une fois l'email reçu, il vous faut effectuer les étapes D/E/F/G du cas de figure 1.



En cas de problème, n'hésitez pas à nous contacter :



par mail à sfop-portail@admin.vs.ch

